

Réf: Dossier N° 152812

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NZASSA BY EMG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AU SEIN DU
SOFITEL IVOIRE BOUTIQUE N°13 A 2 METRE DE LA PHARMACIE
DE L'IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NZASSA BY EMG »

Objet : COMMERCE DE DIVERS ARTICLES D'ART-DECORATION
ET
DIVERS.

La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AU SEIN DU
SOFITEL IVOIRE BOUTIQUE N°13 A 2 METRE DE LA PHARMACIE
DE L'IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme ALANGBA DJALI EPOUSE YEDES GNANGUIA
OLGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09878 du 25/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56330/GTCA/RC/2022 du 25/10/2022

